

INSCRIPTION AU VIDE GRENIER

(masque obligatoire et gel hydroalcolique à l'entrée)

DIMANCHE 27 Septembre 2020

Madame, Monsieur, L'APEL de l'école Sainte Bernadette de Bourg Saint Maurice organise un vide grenier dans la cour de l'école le dimanche 27 Septembre 2020 de 7h00 à 17h00. Les exposants seront placés par les organisateurs sur le site à partir de 7h00 et jusqu'à 17h00. Les exposants qui désirent être ensemble devront impérativement se présenter en même temps et le signaler au moment de l'inscription.

1 café et une viennoiserie offerts par stand (si plusieurs exposants sur le même stand, un seul café et une seule viennoiserie offerts)

Il est demandé 3 euros du mètre linéaire avec 3 mètres minimum pour les particuliers et 5 euros pour les professionnels avec 3 mètres minimum.

Chaque exposant peut demander plusieurs emplacements.

Les professionnels sont admis

Possibilité de louer sur place table et chaise en nous avertissant au moment de l'inscription.

L'ouverture au public sera de 8h00 jusqu'à 17h00

Vous devez certifier que les objets exposés sont votre propriété et n'ont pas été achetés dans le but de revente.

Restauration possible sur place (sandwichs, chips buvette...) et formule repas proposés aux exposants avec possibilité de la réserver en même temps que l'emplacement.

Chaque demande doit être accompagnée :

- **Du règlement à l'ordre de l' APEL**
- **De la photocopie recto verso de la pièce d'identité du demandeur.**
- **Du présent bulletin d'inscription rempli et signé.**

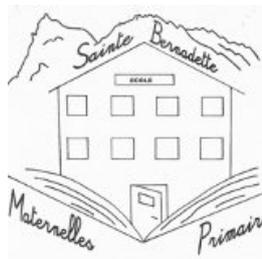
Le bulletin est accompagné du règlement intérieur, celui-ci s'applique à tous, le seul fait de participer entraîne l'acceptation de ce dernier.

Le vide grenier sera annulé (et la place non remboursée) en cas de mauvais temps ou de nouvelles informations COVID.

Nous vous préviendrons le samedi 26 Septembre 2020.

ATTENTION : TOUTE DEMANDE INCOMPLETE NE SERA PAS ENREGISTREE.

Le tout est à envoyer à APEL école Sainte Bernadette chemin des frères des écoles chrétiennes 73700 Bourg Saint Maurice



Règlement intérieur du vide grenier.

Article 1 : Le vide grenier de l'APEL de Bourg saint Maurice est ouvert à tout particulier majeur qui en fait la demande et aux professionnels.

Article 2 : Le présent règlement s'applique à tous, le seul fait de participer entraîne l'acceptation de ce dernier.

Article 3 : **Il n'y aura pas de remboursement des inscriptions même en cas d'absence motivée ou d'intempéries.**

Article 4 : Une pièce d'identité sera demandée à chaque exposant.

Article 5 : L'emplacement attribué devra être respecté sans aucun débordement pour la sécurité de tous.

Article 6 : La marchandise proposée devra être la seule propriété de l'exposant, en cas de contrôle sa responsabilité sera engagée. Aucune marchandise neuve.

Article 7 : La vente et le don d'animaux sont interdits sur notre vide grenier. Tout support vidéo à caractère pornographique les drogues et dérivés, les armes sauf celles de collection reconnues comme telles, sont formellement interdits. Toute dérogation après contrôle entrainera l'exclusion du contrevenant sans remboursement du prix de l'emplacement.

Article 8 : Aucun véhicule ne sera admis sur l'exposition.

Article 9 : Nous vous placerons sur le terrain, vous pourrez commencer à remballer qu'à partir de 17h00 sauf demande expresse à la réservation.

Article 10 : Le prix de l'emplacement est fixé à 9 euros pour 3 mètres de façade pour les particuliers et 15 euros pour les professionnels, chaque exposant peut demander plusieurs emplacements.

Article 11 : Les espaces devront être respectés et l'emplacement nettoyé au moment de votre départ, des poubelles seront mises à votre disposition. Le départ ne sera autorisé qu'après contrôle de l'emplacement et validation par l'organisation.

Article 12 : Des tables peuvent être mis à disposition en location à 4 euros la table et des chaises à 1 euros. Cette demande devra être faite au moment de la réservation.

Article 13 : **Masque obligatoire (veillez à apporter le vôtre) gel hydroalcoolique mise à disposition et respect des distances de sécurité.**

Nous vous remercions d'avoir pris connaissances du règlement intérieur du vide grenier de l'APEL Ste Bernadette, et vous souhaitons une agréable journée lors de votre participation.

BULLETIN D'INSCRIPTION 2019

Nom et PrénomDate et lieu de naissance.....

Adresse postale.....

N° de téléphone.....Adresse mail.....

N° de carte d'identité.....délivrée le __/__/__ à.....Dépt()

Nombre d'emplacement(s).....x 9 euros =

Nombre de tables réservéesx 4 euros =

Nombre de chaises réservéesx 1 euro =

Nombre de formules repas réservéesx 8 Euros =

.....x6 euros =.....

Formule à 8 euros : sandwich+ frites ou chips + crêpes au sucre +café + boisson

Formule à 6 euros : sandwich + frites ou chips + boisson

Je, soussigné,.....déclare avoir pris connaissance et accepte le règlement intérieur.

Fait àlesignature obligatoire :

Coupon à renvoyer avec le règlement à l'ordre de l'APEL la photocopie recto-verso de la pièce d'identité

APEL école Sainte Bernadette chemin des écoles chrétiennes 73700 Bourg Saint Maurice

Organisateur : Association _____

Adresse : _____

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS

Personne physique

se déroulant le _____ à Ville : _____

Je soussigné(e),

Nom : Prénom Né(e)
le à Département : Ville :
Adresse :
CP Ville
Tél. Email : Titulaire de
la pièce d'identité N° Délivrée le
par N° immatriculation de mon
véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant (e) -de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à le

Signature

Ci-joint règlement de ____ € pour l'emplacement pour une longueur de ____ mts

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation

Source : <http://vide-greniers.org/reglementation/> rédaction : <http://www.benevolat.org>

Organisateur : Association _____

Adresse : _____

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS

Personne physique

se déroulant le _____ à Ville : _____

Je soussigné(e),

Nom : Prénom Né(e)
le à Département : Ville :
Adresse :
CP Ville
Tél. Email : Titulaire de
la pièce d'identité N° Délivrée le
par N° immatriculation de mon
véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant (e) -de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à le

Signature

Ci-joint règlement de ____ € pour l'emplacement pour une longueur de ____ mts

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation

Source : <http://vide-greniers.org/reglementation/> rédaction : <http://www.benevolat.org>